

# ENQUÊTE fiscalité et pouvoir d'achat

Présentation des résultats du sondage du 22 septembre 2014



## Édito

Depuis des mois, la CFE-CGC n'a cessé d'alerter le gouvernement sur le matraquage fiscal des classes moyennes et demande au gouvernement une baisse rapide et

significative de l'impôt sur le revenu des classes moyennes.

Afin de pouvoir étayer cette perception avec des données fiables; la CFE-CGC a lancé auprès de ses adhérents une grande enquête sur la fiscalité et ses conséquences et notamment sur leur pouvoir d'achat.

Plus de 6 000 adhérents ou militants de l'organisation ont répondu à ce questionnaire.

La CFE-CGC est prête à soutenir une politique de l'offre si dans le même temps le gouvernement met en place une politique de soutien de la consommation et donc de la demande.

Une politique de l'offre sans consommateurs, ce serait passer à côté de l'objectif.

Pour que la confiance revienne le gouvernement doit enfin passer du discours aux actes et vite!

La CFE-CGC attend la confirmation de ces bonnes intentions dès le projet de loi de finances 2015.

**Carole COUVERT**  
Présidente de la CFE-CGC

## LA FISCALITÉ : un sujet d'actualité qui passionne

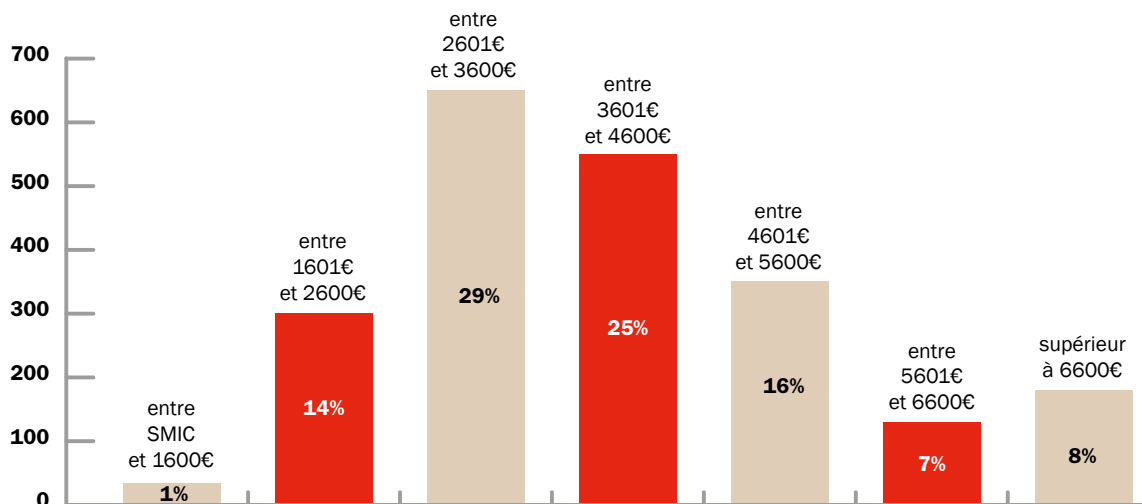
Avec plus de 6 000 participants en 7 jours sur le sujet de la fiscalité, l'enquête menée par la CFE-CGC auprès de ses adhérents et militants a remporté un réel succès.



## Premier enseignement : la CFE-CGC représente bien la classe moyenne

68 % des répondants gagnent entre 1600 euros et 4600 euros bruts mensuels (revenu individuel)

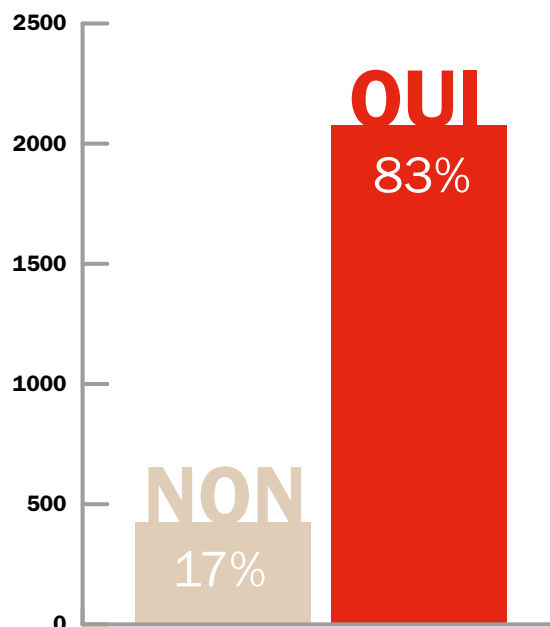
### RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SUIVANT LE SALAIRE BRUT MENSUEL



## Deuxième enseignement : Une hausse des impôts bien réelle...

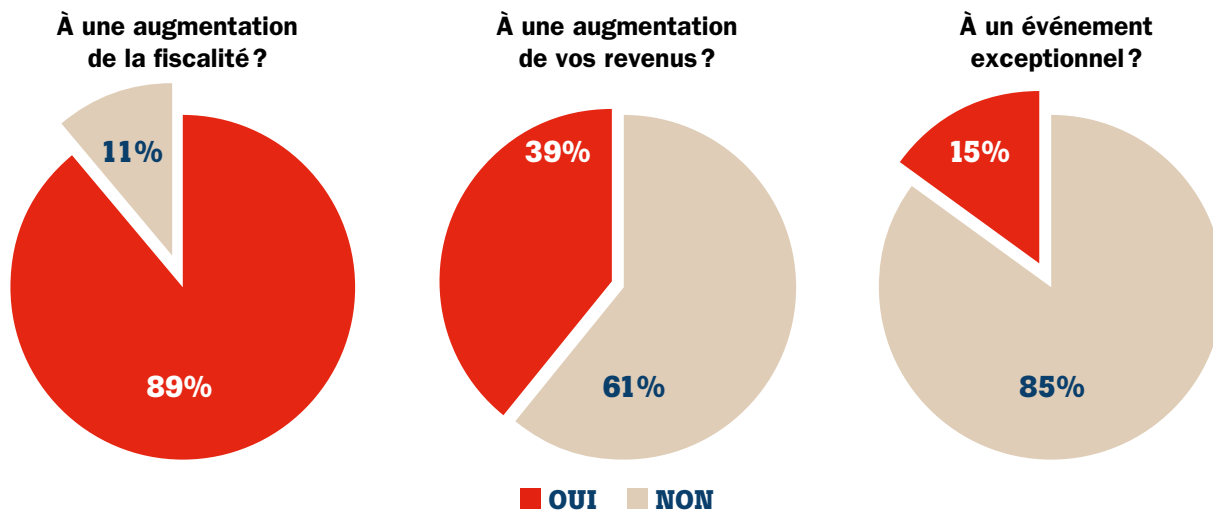
La CFE-CGC n'a de cesse de répéter depuis des mois que la classe moyenne a fortement souffert ces dernières années des hausses d'impôts successives. La tendance se poursuit pour cette année puisque près de **83 % des répondants constatent une hausse de leurs impôts en 2014 par rapport à 2013.**

### EN 2014, ALLEZ-VOUS PAYER PLUS D'IMPÔTS QU'EN 2013 ?



## ...principalement due à la hausse de la fiscalité

### À QUOI CETTE AUGMENTATION EST-ELLE DUE ?



Pour près de 90 % des répondants ayant constaté une hausse de leur imposition en 2014, cette hausse s'explique (au moins en partie) par une augmentation de la fiscalité.

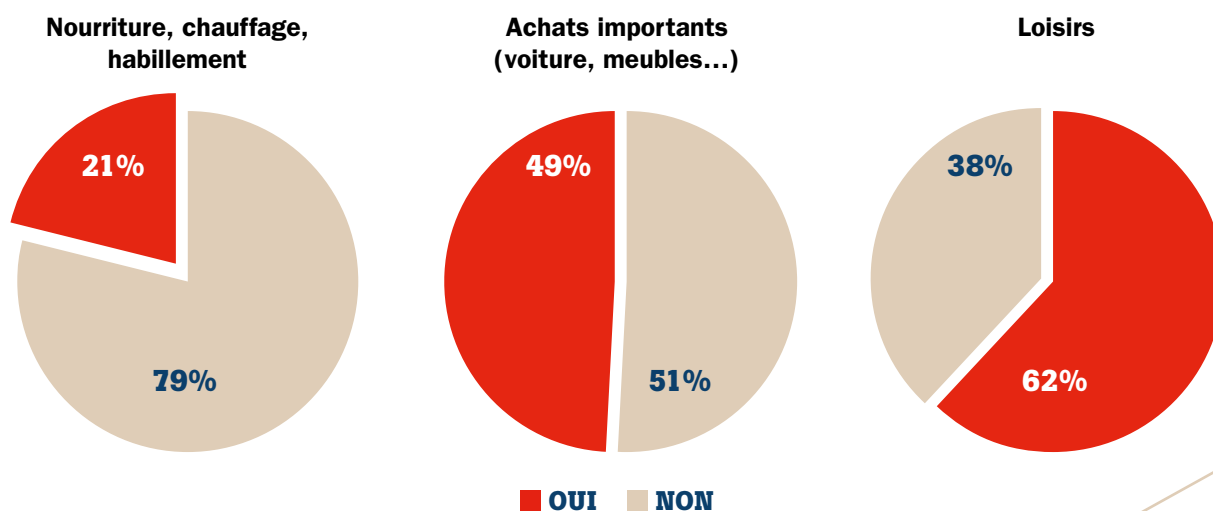
## ...et qui aura nécessairement un impact sur la croissance française

2/3 des répondants ayant constaté une hausse de leur imposition en 2014 envisagent d'y faire face en réduisant certains postes de leur budget.

La CFE-CGC a pointé ce risque à de nombreuses reprises en demandant que les classes moyennes ne soient pas tenues à l'écart du pacte de responsabilité. La politique

de l'offre mise en place par le gouvernement ne peut être efficace sans consommateurs et donc sans une amélioration du pouvoir d'achat des classes moyennes. C'est particulièrement vrai en France où la croissance est traditionnellement tirée par la consommation.

### QUELS SONT LES POSTES DE CONSOMMATION QUI VONT ÊTRE RÉDUITS ?



**62%** des répondants envisagent de réduire leur budget consacré aux loisirs. Plus grave encore, plus de 20 % des répondants envisagent de compenser la hausse de leur imposition par une baisse de l'un des postes suivants : nourriture, chauffage, habillement.

# LA RÉPONSE du Premier ministre n'est pas à la hauteur des enjeux

Manuel Valls a pris conscience du ras-le-bol fiscal des Français et a promis des baisses d'impôt dès 2015. Il a ainsi annoncé une série de mesures visant l'impôt sur le revenu :

- suppression de la première tranche à 5,5 %,
- baisse du seuil de la deuxième tranche à 14 % de 11 991 € à 9 690 €,
- revalorisation de la décote et surtout création d'une décote plus importante pour les couples.

**Le bilan de ces mesures est très mitigé pour les classes moyennes.** En compensant la suppression de la première tranche par la baisse du seuil de la deuxième tranche, la baisse d'impôt pour la classe moyenne reste anecdotique. Ainsi, le gain pour une famille avec deux enfants qui déclare 60 000 euros de revenu imposable est de 20 euros par an. Le gain pour un célibataire qui déclare 40 000 euros de revenu imposable est de moins de 30 euros par an. Si la consommation baisse, comme le démontre très clairement notre étude, nous allons entrer en récession.

**POUR LA CFE-CGC C'EST INSUFFISANT !**  
La CFE-CGC aura à cœur de faire des propositions pour défendre la classe moyenne dans le cadre du projet de loi de finances 2015.

## QUELLES MESURES pour répondre à cette situation ?

### Les propositions de la CFE-CGC

- La CFE-CGC tient à rappeler que l'impôt sur le revenu est déjà extrêmement concentré. Près d'un ménage français sur deux ne paye pas l'impôt sur le revenu et 93 % du montant de l'impôt sur le revenu est payé par les 30 % des ménages les plus riches. La CFE-CGC préconise de ne pas supprimer complètement la première tranche d'impôt sur le revenu (quitte à baisser le taux de cette première tranche de 5,5 % à 1 %) et d'agir sur le reste du barème :
  - en annulant la baisse du seuil de la deuxième tranche,
  - en revalorisant les seuils du barème de manière à compenser le gel du barème des années 2011 et 2012,
  - en créant une tranche à 21 % (de 27 000 euros à 50 000 euros par exemple) afin de séparer la tranche à 30 % en deux.
- La CFE-CGC demande la mise en place du principe d'un impôt minimum correspondant à une contribution de chacun à la solidarité nationale (60 euros par an = 5 euros par mois). Il doit y avoir une forme de responsabilisation de chacune et chacun.
- La CFE-CGC dans sa logique gagnant - gagnant soutient une politique de l'offre, si parallèlement est lancée une politique d'envergure de la demande.

### Pour un meilleur partage de la valeur ajoutée

La CFE-CGC proposera également lors de l'examen du projet de loi de finances 2015 la réduction voire la suppression du forfait social perçu sur l'épargne salariale lorsque les sommes sont investies à moyen long terme. Cette proposition permettrait d'inciter l'investissement à long terme dans l'économie réelle.



### Contact

**CFE-CGC** - 59 rue du rocher - 75008 PARIS  
Alain GIFFARD  
secrétaire national  
en charge de l'économie et l'industrie  
Tél. : 01 55 30 13 67 - email : alain.giffard@cfecgc.fr  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)